



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2013-06

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 3 septembre 2013 à compter de 19h30, en la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford, il sera statué sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située au 289, rue Des Cimes (lot 2 595 163).

Cette demande consiste à régulariser l'implantation d'un bâtiment accessoire existant de type « cabanon ». L'implantation dudit bâtiment accessoire ne respecte pas les normes en vigueur au niveau de la cour avant.

L'implantation du bâtiment accessoire est située dans la cour avant, alors qu'à l'article 32 du *Règlement de zonage #2005-419* il est stipulé que seul un bâtiment accessoire de type « garage » est autorisé en cour avant, à l'extérieur de la marge avant.

La dérogation mineure portera donc sur l'acceptation d'un bâtiment accessoire de type « cabanon » dans la cour avant.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 3 septembre 2013.

Avis donné le 13 août 2013,

Sylvie Gougeon, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière